

Neuvième Année. — N° 101.

Prix du numéro 10 centimes.

Dimanche 15 Décembre 1895.

Bureaux: Rue du Parc, 65.



ABONNEMENTS

Un an: Six mois:

Suisse . . .	Fr. 6»	Fr. 3»
Union postale	» 12»	» 6»
On s'abonne à tous les bureaux de poste.		

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds.

ANNONCES

Provenant de la Suisse 20 ct. la ligne
» de l'étranger 25 »
Minimum d'une annonce 50 cent.
Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Société intercantonale des Industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Société des fabriques de spiraux réunies

Le Secrétaire général de la Chambre cantonale recevait, il y a quelques jours, la visite de quelques régulateurs de précision, qui lui exposèrent la nécessité qu'il y avait, pour eux, de pouvoir obtenir de la Société, les spiraux de la fabrique qu'ils indiqueraient.

Dans les spiraux ordinaires, il est moins nécessaire que le régulateur connaisse la provenance des spiraux; mais s'agissant de spiraux chers, de qualité supérieure, employés pour réglages de précision destinés à obtenir des bulletins d'observation, chaque régulateur a ses habitudes, connaît le fort et le faible des spiraux qu'il emploie et tient absolument à pouvoir se procurer, en tout temps, des spiraux d'une provenance déterminée.

Cette demande fut transmise à la direction de la Société, qui y a répondu par la lettre dont le texte suit:

Neuchâtel, le 13 décembre 1895.

Monsieur le Secrétaire général de la Chambre du commerce.

En réponse à votre honorée lettre du 10 courant, nous avons l'avantage de vous informer que la Société tiendra compte des demandes qui vous ont été faites et que vous nous transmettez.

Malgré notre nouvelle carte unique, si un régulateur désirait une certaine marque, il n'aura qu'à le spécifier au marchand de fournitures où il a l'habitude de se servir et nous prendrons bonne note de sa demande.

Veuillez, s'il vous plaît, faire part de la chose aux intéressés et agréez, etc.

Société des fabriques de spiraux réunies.

Voyageurs de commerce

Le bruit persiste à courir que la France, n'admettant pas la distinction que nous faisons entre les voyageurs de commerce en gros et les voyageurs de commerce en détail, assimilés aux colporteurs, va prendre des mesures contre les voyageurs de commerce suisses.

Il faut remarquer qu'en vertu des traités, la France ne peut frapper les voyageurs suisses d'aucune taxe qui ne soit aussi imposée aux voyageurs français.

Ne vous gênez pas

Le sans gène de certains acheteurs dépasse toutes limites. Aujourd'hui c'est de Hagen, en Westphalie, que nous vient un nouveau procédé commercial, contre lequel on ne peut que difficilement se préparer, mais qu'il est tout de même bon de signaler.

Un fabricant du canton de Berne entré en relations d'affaires avec un acheteur de Hagen, connu dans la région horlogère où il a fait un séjour de quelques années, lui livrait, le 6 juin dernier, pour fr. 326 de montres, en tous points pareilles, affirme-t-il, à d'autres vendues précédemment et payées sans contestation.

Comme règlement de cet envoi de fr. 326 l'acheteur de Hagen, renvoie 29 montres et en garde 7, en couverture de ses ennuis et débours, — ports, droits de douanes, etc.

Or, ce monsieur ne veut pas entendre raison : il ne céde ni aux instances de son fournisseur ni à une intervention de la Chambre cantonale. Bien mieux, il entend conserver pour lui seul l'usage de ce singulier procédé et menace d'un

avocat, ceux qui divulgueront sa manière de faire.

Vraiment, il serait dommage de laisser ignorer au public ce nouveau truc et, quoiqu'en puisse dire l'acheteur de Hagen, qui paraît tout fier de son invention, nous n'hésitons pas à signaler sa méthode au commerce horloger, tout en profitant de la circonstance, pour engager nos fabricants à ne livrer que contre remboursement aux acheteurs de cette sorte.

Pour de plus amples détails, s'adresser au Secrétaire général de la Chambre cantonale.

Protection des dessins et modèles

Le 11 décembre, M. Wild a déposé au Conseil national la motion suivante, qui intéressera notre monde industriel :

Le Conseil fédéral est invité à présenter un rapport et des propositions sur la question de savoir comment les dispositions de la loi fédérale sur la protection des dessins et modèles industriels, du 21 décembre 1888, pourraient être revisées en ce qui concerne le mode et la durée du dépôt, ainsi que la conservation des dessins déposés, dans le sens d'une simplification de ces dispositions, en ayant égard, plus que par le passé, aux intérêts des dépositaires.

Union postale universelle

Par note du 22 novembre écoulé, la légation du royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Berne, a informé le conseil fédéral de l'adhésion, à partir du 1^{er} décembre 1895, des protectorats britanniques de Zanzibar et de l'Afrique orientale à la convention postale universelle (convention principale), à l'exclusion des autres actes conclus au congrès de Vienne.

Assurance populaire

Afin de mettre les bienfaits de l'assurance à la portée des personnes peu aisées, la

société d'assurance sur la vie la *Baloise*, a introduit l'assurance de capitaux minimes avec la faculté de payer les primes chaque mois. L'assurance est ainsi facilitée à toute personne qui a souci de l'avenir. Celui à qui ses modestes ressources ne permettent pas de payer de fortes primes, peut cependant procurer aux siens un secours sensible, en versant chaque mois une faible somme qu'il eût peut-être dépensée bien inutilement en divertissements. Ayant la certitude que les siens sont à l'abri du besoin, il peut se livrer à ses affaires et à ses plaisirs avec plus de satisfaction.

La *Baloise*, qui est une puissante société d'assurance offre à ses assurés, avec la participation aux bénéfices, les avantages d'une société mutuelle sans en offrir les inconvénients.

Les assurés d'une société mutuelle peuvent être astreints à des versements supplémentaires, ce qui n'est pas le cas pour la *Baloise*, lors même qu'avec celle-ci le plus modeste assuré participe aux bénéfices.

La part aux bénéfices des assurés, particulièrement dans l'assurance populaire, n'est aucunement réduite par les dividendes payés aux actionnaires, car le montant de ces dividendes est plus que couvert par les intérêts des capitaux versés, par des réserves spéciales, par dotations et par l'assurance contre les accidents. L'assurance n'a donc pas à les supporter.

Au contraire, la *Baloise*, société par actions a introduit l'assurance si bienfaisante des petits, sans avoir à supporter les frais d'organisation et de réclame que doivent inévitablement subir les sociétés mutuelles, ces frais étant supportés par l'assurance générale. La somme assurée s'augmente toujours des dividendes et de leurs intérêts, qui ne peuvent être détournées de leur destination.

C'est pourquoi la petite assurance de la *Baloise* qui présente en même temps un mode de paiement avantageux et pratique, est une véritable assurance populaire et un placement de fonds de premier ordre.

Secretariat ouvrier

Le Congrès annuel de la Fédération ouvrière horlogère s'est occupé de cette question ; voici ce que dit la *Solidarité horlogère* :

Calame rapporte quant à la succession de Schwitzguébel au secrétariat ouvrier. Le congrès, sur la proposition du rapporteur, se prononce tout d'abord sur la question de principe s'il veut ou non revendiquer le droit d'être représenté à l'avenir également au secrétariat ouvrier. L'assemblée se prononce à l'unanimité dans l'affirmative, puis sur la proposition de délégués des monteurs de boîtes et des graveurs, le citoyen Reimann est désigné candidat, avec acclamations. Celui-ci remercia les délégués pour la confiance à lui témoignée.

La cherté de la vie à New-York

Nous découpions d'une lettre adressée aux *Débats* les passages suivants qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs tout en leur permettant de faire certaine comparaison d'une éloquence toute particulière.

Les journaux européens font grand bruit au sujet des dots importantes constituées, cet automne, au profit de jeunes gens de grandes familles rentrés récemment en ménage. Ces chiffres ne seraient qu'une demi-surprise si on savait, outre mer, ce qu'il en coûte pour

vivre sur cette rive de l'Atlantique. Les études comparatives si intéressantes de M. Georges Michel sur des budgets de familles françaises à un demi-siècle d'intervalle pourraient être étendues à des budgets contemporains de familles vivant sous un régime monétaire différent et les conclusions de ces études seraient au moins tout aussi curieuses. Une famille de New-York qui n'aurait à sa disposition que 25,000 francs par an à dépenser se trouverait dans la gêne ; elle ne serait même pas dans l'aisance avec 50,000 fr., le revenu d'un millionnaire en France.

Le premier phénomène qui frappe l'étranger à sa descente du bateau est, sans contredit, la cherté de toutes choses : faut-il porter sa valise jusqu'à la voiture, c'est 25 sous à payer, tandis qu'à la gare Saint-Lazare, 25 centimes pourraient suffire. Se fait-il conduire en fiacre jusqu'à l'hôtel Martin, l'hôtel français de la place, à quelques centaines de mètres du quai, c'est 2 dollars, 10 fr., que l'automédon réclame, alors que 2 fr. suffiraient largement à Paris pour solder cette dépense. Jusqu'à ces derniers temps, le sou était aussi inconnu ici que le centime sur le boulevard, et rien ne pouvait se vendre ou s'acheter qui coûtât moins de 5 sous, le plus faible prix connu. Dans ces conditions, faut-il s'étonner si, pour un appartement qui se loueraient 2.500 fr., rue Marbeuf, le propriétaire de la 58^e Rue demande 3000 dollars, — soit 15,000 fr., — au minimum, et encore deux pièces seules jouissent-elles d'une lumière franche. Un bel appartement, bien éclairé, sur l'avenue Madison, ou sur le Parc Central, se cote 18,000 fr., 20,000 fr., et le chiffre de 35,000 fr. n'est pas rare, pour peu qu'il y ait quatre chambres à coucher, autre grand et petit salons et salle à manger.

Quant au service, il n'est pas gratuit : une cuisinière médiocre reçoit au moins 25 francs par semaine ; dès qu'elle sait quelque chose, c'est 35 francs qu'elle réclame, logée, nourrie, blanchie, aidée naturellement. Une femme de chambre, qui n'a que 20 francs de salaire hebdomadaire, ne fait pas long feu : elle s'empresse de courir ailleurs pour obtenir un meilleur gage. Un valet de chambre, maître d'hôtel à l'heure des repas, ne s'engage pas si on ne lui assure pas 225 à 250 francs par mois, défrayé de tout. La cuisine au charbon de bois exige trop de soins : un fourneau au charbon de terre est de toute rigueur et la note de chauffage s'élève à 360 francs par an. Le gaz s'allume vite et n'exige aucun entretien, le gaz est partout : total 900 francs par an. Le blanchissage est une des lourdes charges des familles, et, comme il se fait vite, à l'aide d'acides et de machines, — les blanchisseuses n'aiment guère le travail, — il y a de ce chef un *item* sérieux sur le budget annuel. Les vivres ne sont pas très coûteux, et, pour un service de quatre bouches, 10 francs par jour suffisent. Par exemple, le vin est onéreux : 5 francs par bouteille, le bordeaux comme le bourgogne : 17 fr. 50 le champagne, et un billet de mille francs est vite dépensé pour qui veut suivre les coutumes parisiennes et ne pas se mettre à l'habitude américaine de l'eau glacée à tous les repas.

Le médecin ne se dérange pas pour moins de 20 fr., et, si l'on a des fillettes à placer au pensionnat, la note de l'école pour huit mois varie entre 2500 à 4000 fr., suivant les quartiers. Pour vivre à New-York il faut être millionnaire, et encore arrive-t-il à beaucoup de millionnaires d'être privés du bien-être qu'avec des ressources moindres ils se procureraient dans le plus modeste coin de l'Europe. Impossible d'obtenir un service satisfaisant. Aussi nombre d'Américains préfèrent-ils s'installer à l'hôtel et échapper ainsi aux ennuis de renouveler chaque semaine le personnel de l'anti-chambre, de la cuisine ou de l'office : un appartement de trois pièces se loue de 350

à 575 fr. par semaine ; la nourriture est de 12 fr. 50 par personne. De la sorte, on arrive à boucler son budget dans les mêmes conditions que chez soi, avec moins de place sans doute, mais aussi avec beaucoup moins de soucis.

La toilette n'est pas non plus donnée : tailleur pour hommes, couturières pour dames ont leurs exigences. 500 fr., tel est le prix courant du vêtement masculin : le costume féminin est encore mieux traité : aucune couturière décente ne travaille à moins de 450 dollars et les robes de 250 dollars, — 1250 francs, — abondaient dans les loges du Concours hippique, la semaine dernière. La loge du Concours suffirait à faire vivre une famille en France : 500 dollars, 2500 francs pour six représentations, six places dans la loge. Un modeste siège au parterre pour entendre Mme Calvé, dans « Carmen », 25 fr. au bureau, mais, au bureau, pas de billets : tous sont accaparés d'avance par des spéculateurs, de sorte qu'il fallait payer 40 fr. pour entendre l'air du Toréador.

C'est vers 1863 ou 1864 que la cherté a commencé à se faire sentir ; auparavant, la vie était à New-York aussi bon marché que chez nous.

Nouvelles diverses

L'esprit d'épargne fait de grands progrès, paraît-il, en Angleterre. Sur les 6 millions d'habitants des trois comtés de Middlesex, Surrey et Kent, 1,900,000 sont titulaires d'un livret de caisse d'épargne. Les sommes déposées représentent 27 millions de livres sterling. Dans le Lancashire, un habitant sur sept possède un livret. Par contre, l'économie, paraît-il, n'est pas une vertu écossaise (peut-être est-elle incompatible avec l'hospitalité légendaire qui est la gloire de ce peuple ?) En effet, les sommes déposées en Ecosse n'atteignent pas encore 2 millions et demi de livres sterling ; dans le pays de Galles, on arrive à 4 millions ; en Irlande, à 5 millions. Il paraît que dans ce dernier pays, les habitants du Sud ont l'esprit d'économie beaucoup plus développé que ceux du Nord. A quelle particularité historique, climatérique, au autre, cela peut-il bien tenir ?

La récolte des vins en France est évaluée pour 1895, à 26,688,000 hectolitres, diminution de 12,365,000 hectolitres sur rapport à la récolte de 1894 et de 4,014,000 hectolitres sur la moyenne des dix dernières années. La production de l'Algérie a été de 3,798,000 hectolitres, ce qui porte le total de la production française à 31 millions d'hectolitres environ. Ce déficit a été compensé en partie par la qualité qui, partout, a été supérieure, grâce à la température exceptionnelle de l'automne. Aussi, malgré une réduction d'un tiers sur les quantités, la valeur de la récolte, qui s'élevait à 929 millions en 1894, se maintient encore, en 1895, au chiffre élevé de 830 millions. Dans ce total, les vins de qualité supérieure — c'est-à-dire ceux dont le prix de vente chez le récoltant dépasse 50 francs l'hectolitre — figurent pour 74 millions de francs et les vins ordinaires pour 756 millions de francs.

Le Commerce à Madagascar est déjà menacé par M. Meline. Il demande dans la *République Française*, que l'on introduise, dans la colonie nouvelle, le tarif français protectionniste, sans égard pour les nécessités toutes différentes de l'île. Il faut, déclare-t-il, empêcher Madagascar de devenir une autre Tunisie — la seule de nos colonies qui se soit développée bien, parce qu'elle est restée en dehors du système Meline. Avec une pareille politique, la France a tort de se préoccuper d'acquérir des colonies : à quoi bon, si c'est pour les détruire.

Procédés industriels**Imitation de la dorure au mercure.**

— La dorure au mercure est recherchée par les amateurs à cause d'un certain reflet verdâtre d'un cachet tout particulier, et ensuite parce qu'il est impossible, par ce procédé, de faire de la camelotte. Cette dorure s'obtient par un amalgame de mercure et d'or, déterminé exactement, qu'on dépose à la surface du cuivre en frottant avec un gratte-brosse ; on fait ensuite évaporer le mercure sur un feu doux et il reste un dépôt d'or adhérent. Cet amalgame exige, au maximum, un demi-gramme d'or par décimètre carré : avec cette quantité d'or, on peut dorer, par le procédé galvanique, une surface de 1,000 décimètres carrés, c'est-à-dire une surface mille fois plus grande, ce qui donne une couche mille fois moins épaisse.

Le procédé galvanique, à prix égal, peut donner une couche d'or plus épaisse et plus résistante que le mercure, mais le plus difficile est d'apprécier cette épaisseur. Un dépôt mince a souvent plus d'éclat momentané qu'un autre à forte épaisseur et ne diffère généralement que par la durée. C'est dans cette application qu'on peut dire qu'il ne faut pas juger sur la mine et où, au contraire, l'habit fait le moine.

De même qu'on peut obtenir la même qualité, il est facile de donner ce reflet verdâtre qui séduit les amateurs. Il suffit, après avoir mis une bonne couche d'or, d'en poser une seconde de mercure. On détruit de même ensuite l'amalgame en plaçant l'objet sur un feu doux et opérant sous une hotte bien close, pour chasser les vapeurs mercurielles.

Huiles pour mécanismes de montres.

— Beaucoup d'horlogers emploient la graisse

pour lubrifier les surfaces frottantes des mécanismes de remontoirs par le pendant.

On a remarqué qu'en y mettant la même huile que pour les montres, il y avait un épanchement de cette huile un peu partout. Il y a donc une certaine raison de cet emploi. Cependant on peut observer que quand la graisse a été chassée des surfaces frottantes, elle n'y revient pas, tandis que l'huile y revient toujours : Cela est une conséquence de la capillarité.

D'autre part, on constate que si les ajustements sont grossiers, ou mal adoucis, le remontage est plus doux avec la graisse qu'avec l'huile. C'est surtout pour cette raison que les remonteurs de fabrique emploient volontiers une graisse épaisse, et aussi pour le maintien de la propreté extérieure des roches et des roues du remontoir. Question de coup d'œil. Mais si les pièces en fonctions sont établies suivant les règles, si les surfaces frottantes sont parfaitement polies ou adoucies, si les ébats sont justes, et le tout irréprochablement nettoyé, on peut être sûr que le remontage sera aussi doux avec l'huile qu'avec la graisse.

Malheureusement, dans la majorité des remontoirs actuels, ces conditions sont fort négligées. L'emploi de la graisse s'impose alors en quelque sorte.

Il suffira donc d'employer un corps gras dont la consistance soit assez fluide pour revenir lubrifier les surfaces en contact, et ne pas s'amasser par place comme on le remarque souvent.

Etant données les qualités de la vaseline pure, on a préconisé son emploi. Après expérience on s'est aperçu que cette substance s'étalait partout sur les mécanismes, surtout ceux adoucis mats à la pierre broyée, au bout

de quelques jours. On a donc essayé plusieurs mélanges. Celui qui, jusqu'ici, a donné les meilleurs résultats, consiste à faire fondre au bain-marie : une partie d'huile pour montres ; une partie de vaseline et une partie de graisse de mouton ou de cire blanche pure, selon la consistance que l'on veut donner au mélange.

Anti-rouille. — Il arrive que les outils (fers ou aciers) dont on se sert peu souvent se couvrent de rouille ; voici le moyen de parer à cet inconvénient. Faites dissoudre, au bain-marie, une partie de paraffine dans neuf parties de pétrole pur. Mettez en flacon. Cette composition se conserve très bien.

Pour s'en servir, passer sur les objets à préserver de la rouille une légère couche avec un pinceau. Cette composition peut s'appliquer également aux grosses pièces.

Comment on dévisse une vis rouillée.

— Pour dévisser une vis rouillée, il suffit de chauffer la tête de cette vis. On fait rougir au feu une petite tige ou une barre de fer, plate à son extrémité, et on l'applique, pendant deux ou trois minutes, sur la tête de la vis rouillée ; aussitôt que la vis est chauffée, on peut la retirer avec un tourne-vis aussi facilement que si elle venait d'être mise en place.

Nettoyage des cadrans argent.

— On rend l'éclat aux anciens cadrans argent en les frottant avec de la crème de tartre imbibée d'eau.

Cote de l'argent

du 14 Décembre 1895

Argent fin en grenailles . . fr. 414.50 le kilo.

PAUL DITISHEIM, fabricant, CHAUX-DE-FONDS, Rue de la Paix, 11

Mouvements terminés ancre et cylindre, spécialité 4 à 10 lignes

On offre à vendre 4000 jeux de pierres moyennes dessus et dessous dans différentes grandeurs de trous.

S'adresser à 3432

Madame V^e C. Raval,
Porrentruy.



Posages, Découpages, Limages
par procédés mécaniques

ALEXIS CAPT 3030
Prix modérés ORIENT-DE-L'ORBE Prix modérés

A vendre

Un stock de 72 cartons mouvements à clef cal. divers, dont la moitié à peu près en finissages et l'autre en échappements soignés, une partie serrissages et châton de grande moyenne faits.

S'adresser au bureau du Journal.
3431

H. KLEINERT & Cie BIENNE

Aciers suédois et anglais, et Laitons pour tous les usages de l'horlogerie. 2983

Avis aux fabricants d'horlogerie.

Une voyageur ayant une clientèle faite, parlant 4 langues, demande une place. 3428

S'adresser poste restante
«Chronos», Chaux-de-Fonds.

M^r U. Wehrli a l'honneur d'annoncer qu'à partir du 20 courant, il viendra se fixer à la Chaux-de-Fonds, 17, Rue du Collège. 3422

Il se recommande à Messieurs les fabricants d'horlogerie pour tous réglages de précision et d'Observatoire.

Demandez la montre de l'ouvrier
19 lignes anti-magnétique,
Moeris Patent ! 3421
Représentant pour la Suisse :
Thalmann, St-Imier.

**Montres or, genres anglais**

les fabricants de montres or 9 k. et 14 k. bon marché à clef, cyl. 16 lig., et de Rem. 13 à 16 lig. sont priés d'envoyer leurs prix pour commandes importantes à livraison régulière, au comptant, ainsi que des pièces 13 lig. acier, et des pièces argent 0,935, 16 lig. à clef et 15 lig. Rem. 3426

M. Harrison & C^o
27, Norton street, Liverpool.

Fabrication de boîtes or

Fabrication de Machines Revolver perfectionnées pour tourner les boîtes or, argent et métal. 3403

On peut essayer toutes les machines sur place avant de prendre livraison. N. Hauert, Renan.

A la même adresse à vendre divers outils de monteur de boîtes.

(H 4371 Q) VIANDES FUMÉES

Jambons extrafins 10 k^{os}. fr. 43.70

Côtelettes maigres " 14.50

Lard maigre " 13.60

Viande de porc désossée " 16.50

Viande de bœuf désossée " 16.40

3425 VINS NATURELS

Vin rouge du Sud de l'Italie 100 litres fr. 30.—

Vin blanc du Sud de l'Espagne, extrafin " 36.—

Alicante, vin rouge pour coupage " 33.—

Grenache, vin doux par litre 75 cts

Véritable Malaga " 97 " livrés en excellente qualité par J. Winiger, Boswil (Argovie).

Oxydages

et Fabrication de Boîtes acier

Genre spécialité de petites pièces

Exécution prompte et soignée

J. Burkhard

35, Rue du Contrôle, 35

Bienne 3025

Répertoire des Dessins-elichés des Marques de fabrique concernant l'Horlogerie

par **Albert CHOPARD**, comptable, à Bienne.

En vente à la **Chaux-de-Fonds** chez : Mr **A. Maridor**, éditeur, rue Léopold Robert, 25a; M^{me} **Matthey**, papeterie; au **Bureau de la Chambre cantonale du Commerce**, rue du Parc, 65; et chez l'auteur. 3409

On demande pour de suite un rem. or, cuv. or 18 k. g. français, lépine à **Secondes indépendantes**. Ecrire offres à **M. G. C. 1227** au bureau du Journal. 3434

Quel fabricant fait la savonnette argent, ancre, genre Espagne et pourrait livrer de suite ? S'adresser au bureau du Journal. 3435

Livres de Ménage
Deux éditions : folio et demi-folio en langue française et allemande.

Le plus complet et le plus pratique pour la bonne tenue du ménage.

Prix : fr. 1.50 et fr. 1.75

Imprimerie artistique R. HAEFELI & CIE,
Chaux-de-Fonds
Maison de la Banque Reutter & C^e
10, Rue Léopold Robert, 10

Nouvelle boîte de montre « Hermétique »

Boîtes de montres sans charnière



Système Kohli

Les contrefacteurs seront poursuivis avec toute la rigueur des lois

Pour concessions et monopoles s'adresser à Monsieur Emile FLOTRON à Madretsch

Cette boîte, d'une simplicité étonnante, réalise la plus grande économie, élégance et solidité connue jusqu'à ce jour.

Elle peut se faire avec tous les métaux, s'adapter à tous les calibres de toutes grandeurs, ainsi qu'aux chronographes et rattrapantes.

Monsieur Emile FLOTRON, propriétaire du brevet, a seul la fabrication des boîtes argent, métal et acier.

Monsieur Georges PERROT, à Genève, a seul la concession pour la fabrication de la boîte d'or.

M. Flotron et M. Perrot fabriquent, comme par le passé, tous les autres genres de boîtes.

Messieurs Edouard HEUER & C^e, fabricants d'horlogerie à Bienné, sont seuls concessionnaires pour chronographes et rattrapantes en boîtes hermétiques. 3433

Médaille d'Argent



EXPOSITION
du
Centenaire de l'Horlogerie
BESANÇON 1893

Nouvelle montre
10 lignes
à cylindre
Brevetée S. G. D. G.
en France
et à l'Etranger

ÉMILE DREYFUS

39, Rue Jaquet-Droz, 39

CHAUX-DE-FONDS
(Suisse)

2958

Exportation

Brevet suisse + 5652

Fabrique mécanique de boîtes acier
en tous genres

= ROBERT GYGAX =
ST-IMIER

Spécialité de boîtes fantaisie
acier et argent :

Feuillages. Boules. Cœurs. Carrées. Coquilles, etc., etc.

TÉLÉPHONE

3093

IMPRESSIONS PAR PROCÉDÉS A BASE PHOTOGRAPHIQUE
GLYPGRAPHIE Phototypie
CATALOGUES et RECLAMES HORLOGÈRES
GEORGE WOLF, Bâle

Ateliers : Unt. Heuberg, n° 4 et n° 41 Rue Ste-Elisabeth,
Téléphone n° 231 Bureau : Unterer Heuberg, n° 2 Téléphone n° 231

Les procédés spéciaux à la maison conviennent particulièrement à la reproduction exacte des pièces et détails d'horlogerie. 2962

La maison réunissant dans ses ateliers tous les procédés des arts graphiques (lithographie, typographie, etc.) est à même de soigner entièrement chez elle et avec discrétion tous les travaux confiés.

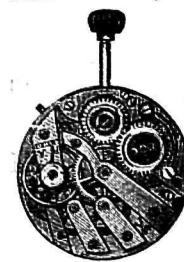
FABRIQUE D'HORLOGERIE GARANTIE

TÉLÉPHONE

BIENNE

(Suisse)

Calibre Vacheron déposé



L. Burri-Haldi

BIENNE

(Suisse)

Seul Fabricant du Remontoir

10 lignes calibre Vacheron,

avec ma nouvelle mise-à-l'heure brevetée, pour pièce sav. et lépine, possédant des avantages surprenants, par sa solidité et simplicité, a obtenu un succès inattendu dans divers pays.

Marque de fabrique déposée



Seul représentant et dépositaire pour le canton de Neuchâtel:

M. Paul Baillod-Houriet, au Locle.

Echantillons à disposition

2997

FABRICATION D'HORLOGERIE

Métal, acier, argent et or de 11" à 34"

F. W. STERN, Bureau et Dépôt **BALE** (Suisse)

Spécialité en 11, 12, 18 et 19" cylindre et ancre, argent et gallonnées.

Spécialité en 24" métal, acier et argent ancre

Le meilleur système en chronographes compteurs, répétitions, secondes indépendantes, chronomètres, calendriers, etc.

Prix et qualité sans concurrence.
Mouvements à ponts et système Glashütte.

3416

Récompenses : Chaux-de-Fonds 1881 — Paris 1889 — Chicago 1893

Ditisheim & Cie

Successseurs de MAURICE DITISHEIM

Fabrique d'Horlogerie

LA CHAUX-DE-FONDS

64, Rue Léopold Robert, 64

Assortiment complet en :

Montres fantaisie pour dames. — Montres or pour hommes.
Répétitions avec tontes complications.

2948